

CHOISIR UN ÉTABLISSEMENT

– L'HÉBERGEMENT À LONG TERME EN MAISON DE REPOS 2 –

Trouver l'établissement idéal pour son proche peut être une tâche difficile.

À l'heure actuelle, l'offre en hébergement est en effet très diversifiée ; les craintes et des idées reçues peuvent par ailleurs complexifier le choix.

Changer d'habitat peut être difficile, encore plus pour une personne âgée. Il est indispensable de préparer ce changement en réflexion avec la famille et la personne concernée. Cette réflexion doit porter sur les besoins et attentes de la personne désorientée et de son proche, ainsi que sur les ressources disponibles.

- Besoin d'entretien de l'autonomie
- Besoin d'aide pour l'orientation dans l'espace
- Besoin de sécurité
- Besoin d'aide pour les repas
- Environnement
- Animaux de compagnie
- Besoin relationnel
- Budget
- Implication de la famille

Face à l'offre existante, il est nécessaire de visiter les lieux et de se renseigner sur la philosophie organisationnelle et d'accompagnement de l'établissement. Un bon recueil d'informations permet d'évaluer si les lieux correspondent aux ressources présentes, mais aussi si la majorité des besoins et attentes pourront être rencontrés.

Ce que l'on peut voir lors de cette visite

- Y a-t-il un espace intérieur suffisamment vaste où la personne peut circuler et déambuler en toute sécurité ? (Parcours déambulatoire). Y a-t-il un mobilier pour se reposer dans cet espace ?
- Y a-t-il un espace extérieur (parc ou jardin) que la personne peut utiliser en toute sécurité, de sa propre initiative, sans être accompagnée par un membre du personnel ? Y a-t-il un mobilier adapté où la personne peut se reposer ?
- Y a-t-il une salle de séjour à proximité des chambres ? Peut-elle accueillir plusieurs résidents ? Est-ce que l'aménagement du mobilier contribue à stimuler la convivialité et les relations sociales ?
- Y a-t-il des résidents dans cette salle de séjour lors de la visite ? Sont-ils occupés ? Sont-ils en compagnie d'un membre du personnel ?
- La salle de garde du personnel se trouve-t-elle à proximité de la salle de séjour ? Cette disposition facilite la surveillance à distance des occupants et augmente la fréquence d'utilisation.
- Y a-t-il un WC aisément accessible et facilement identifiable (panneaux indicateurs visibles et lisibles) à proximité de la salle de séjour ?
- Les menus et les activités sont-ils clairement affichés ? Une horloge et un calendrier sont-ils bien visibles des résidents ?
- Y a-t-il un éclairage adapté en fonction de la luminosité extérieure et facilitant le repérage et l'identification des différents lieux ?
- Y a-t-il dans les chambres collectives du matériel permettant le respect de l'intimité lors des soins ?
- Observer les résidents : leur présentation est-elle correcte et adéquate au niveau de l'habillement, de la coiffure et du rasage ? Portent-ils des prothèses (lunettes marquées, appareil auditif et dentier) ? Quelles sont leurs attitudes, expressions ? Comment se comporte le personnel à leur égard ?

- Y a-t-il beaucoup de résidents en fauteuil fermé ? Sont-ils maintenus par des liens ? Ces fauteuils sont-ils confortables ? (Possibilité d'incliner le dossier, tablettes pour les pieds, etc.) ?
- Quelle est l'accessibilité du lieu : parking, transports en commun, contrôle des entrées et des sorties, etc.

Ce qu'on peut demander

- Comment sont organisés le lever et le coucher des résidents (horaires et modalités) ?
- Comment sont organisées la distribution et la prise des repas (seul ou collectif) ? Y a-t-il une surveillance régulière de leur hydratation ?
- Comment les goûts et des habitudes antérieures du résident sont-ils pris en compte ?
- Y a-t-il des activités (ménagères, récréatives, artistiques, spirituelles, etc.) auxquelles les personnes atteintes de démence sont invitées régulièrement à participer ? Quels sont le programme et le rythme de ces activités ? Dans quels lieux se déroulent-elles ?
- Y a-t-il un membre du personnel engagé ou désigné spécifiquement (ergothérapeute, éducateur, animateur, psychologue, etc.) pour organiser ces activités adaptées aux attentes et aux capacités ?
- Quelles sont les mesures habituellement appliquées en cas d'agitation diurne ou nocturne ?
- Que fait-on en cas de problèmes d'équilibre ou de locomotion ?
- Quelles sont les dispositions prévues (prévention et recherche) en cas de fugue ?
- Quels sont les horaires de visites pour les familles ? Y a-t-il des plages horaires où la présence de la famille est exclue, quelles que soient les circonstances (comme les soins, les repas, etc.) ?
- Selon quelles modalités la famille peut-elle éventuellement accompagner la personne en fin de vie (présence constante, même la nuit, possibilités de repas et de repos) ?
- Le patient peut-il prendre des meubles ou autres objets personnels ? Ou son animal de compagnie ?
- Demander le règlement d'ordre intérieur, le projet de vie, la convention d'hébergement, le prix de l'hébergement, des différents services et des suppléments.
- Se renseigner sur la liste d'attente et les critères éventuels donnant droit à une entrée prioritaire.
- Quel est le budget nourriture ? Quel est le nombre de lits ?

Ce que l'on peut déduire ou ressentir

- Est-ce que les membres du personnel ont une formation spécifique à la communication et à la prise en charge des personnes atteintes de démence ?
- Y a-t-il un membre du personnel désigné (réfèrent) pour fournir aux familles les informations concernant les traitements médicamenteux prescrits, les examens envisagés ou réalisés ? Dans la négative, qui peut délivrer ces informations ? (le pourquoi et le résultat des traitements relèvent de la compétence médicale)
- L'avis et l'accord de la famille sont-ils systématiquement sollicités en cas de mesure de contention, d'isolement, de transfert ?
- Y a-t-il un programme de réunions et de rencontres organisées spécifiquement pour des familles ?
- Le responsable de l'établissement semble-t-il quelqu'un du terrain, proche des réalités quotidiennes de la vie institutionnelle, qui vous considère comme un partenaire et qui dialogue avec les familles ? A-t-il un style séducteur, qui insiste lourdement sur les avantages et les qualités de son institution, qui ignore, évite ou répond de manière vague à certaines questions ? A-t-il un style distant, administratif ou paternaliste ?

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Fiches pratique « L'hébergement à long terme en maison de repos et de soins » I, III et IV – La Ligue Alzheimer ASBL
- « Envisager aujourd'hui son chez-soi de demain », guide pour choisir son habitat, Senoah ASBL
- « Choix d'un lieu de vie pour les personnes atteintes de la Maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée », Senoah ASBL